

Décision

Générale

colonial

Décision n° 42 16 janvier 1950

n° 42 16

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 janvier 1950

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1950

Date du numéro

31 janvier 1950

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vule décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des territoires d'outre-mer et lès textes subséquents qui l'ont modifié

Vula décision n° 512 du S, octobre 1942 nommant Hassan Mahammad, akel des Delmé Ankali

Vula lettre n° 168 du 27 décembre 1949 du commandant de cercle de Dikhil,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La décision n° 51.2 susvisée est rapportée.

Art. 2

— Mahammad Wittt est nommé akel de la fraction Debné Ankali, en remplaecniunt de Hassan Mahammad, décédé.

Art. 3

— Mahammad Wittt exercera ses nouvelles fonctions à partir du 15 janvier 1950 et percevra une solde mensuelle de sept cents francs.

Art. 4

— La présente décision sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera et insérée au Journal officiel du territoire.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.